

■ **VOX telecom SA**, à Carouge (GE), avenue de la Praille 26. Nouvelle société anonyme. Statuts du 28.02.2003. But: déploiement de réseaux et d'infrastructures de télécommunications ainsi que leur exploitation; commercialisation de services de télécommunication; opérations financières et commerciales; commerce de matériel; placement de personnel qualifié; consulting, prise de participations à l'exclusion des participations immobilières en Suisse. Capital-actions: CHF 500'000, entièrement libéré, divisé en 5'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Marcus David, de et à Genève, président, avec signature individuelle, et Schaerer Claude, de Zurich, à Thônex, vice-président, Beck Raoul, de Belgique, à Genève, secrétaire, et Babecoff Eric, de Vernier, à Thônex, avec signature collective à deux. Réviseur: Ernst & Young SA, à Lancy.

Journal no 2785 du 07.03.2003  
(00903314 / CH-660.0.533.003-2)